

Informations de base	
2014/2014(IMM) IMM - Immunité des députés	Procédure terminée
Demande de défense de l'immunité parlementaire de Lara Comi	
Subject 8.40.01.03 Immunité des députés	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)
			Date de nomination
	JURI Affaires juridiques	RAPKAY Bernhard (S&D)	21/01/2014

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
21/01/2014	Vote en commission		
30/01/2014	Dépôt du rapport de la commission	A7-0067/2014	Résumé
04/02/2014	Décision du Parlement	T7-0052/2014	Résumé
04/02/2014	Résultat du vote au parlement		
04/02/2014	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2014/2014(IMM)
Type de procédure	IMM - Immunité des députés
Sous-type de procédure	Défense d'immunité
Base juridique	Règlement du Parlement EP 7 Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	JURI/7/15107

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé

Rapport déposé de la commission, lecture unique	A7-0067/2014	30/01/2014	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique	T7-0052/2014	04/02/2014	Résumé

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Demande de défense de l'immunité parlementaire de Lara Comi

2014/2014(IMM) - 04/02/2014 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le **Parlement européen a décidé de défendre l'immunité et les privilèges de Lara COMI (PPE, IT)**.

Pour rappel, Mme Comi, députée au Parlement européen, a demandé la défense de son immunité parlementaire dans le cadre d'une citation à comparaître devant le tribunal de Ferrare, qui lui a été signifiée le 1^{er} octobre 2013 et qui a pour objet une demande d'indemnisation en réponse au préjudice subi suite aux propos qu'elle aurait tenus lors d'un débat politique télévisé.

Cette demande concerne **une procédure civile** et suit une autre demande de défense de l'immunité présentée dans le cadre d'une affaire pendante portant sur une procédure pénale. Les deux demandes de défense d'immunité de Mme Comi ont pour origine les mêmes faits (voir à cet effet fiche de procédure [IMM/2013/2190](#)).

Sachant que Mme Comi a tenu, lors de l'émission télévisée susmentionnée, des propos sur des sujets d'intérêt général (marchés publics et criminalité organisée) qui présentent un lien direct et évident avec l'exercice de ses fonctions de députée au Parlement européen, les députés estiment que l'immunité et les privilèges de Lara Comi doivent être défendus.

Demande de défense de l'immunité parlementaire de Lara Comi

2014/2014(IMM) - 30/01/2014 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

En adoptant le rapport de Bernhard RAPKAY (S&D, DE), la commission des affaires juridiques **recommande que le Parlement européen défende l'immunité et les privilèges de Lara COMI (PPE, IT)**.

Pour rappel, Mme Comi, députée au Parlement européen, a demandé la défense de son immunité parlementaire dans le cadre d'une citation à comparaître devant le tribunal de Ferrare, qui lui a été signifiée le 1^{er} octobre 2013 et qui a pour objet une demande d'indemnisation en réponse au préjudice subi suite aux propos qu'elle aurait tenus lors d'un débat politique télévisé.

Cette demande concerne **une procédure civile** et suit une autre demande de défense de l'immunité présentée dans le cadre d'une affaire pendante portant sur une procédure pénale. Les deux demandes de défense d'immunité de Mme Comi ont pour origine les mêmes faits (voir à cet effet fiche de procédure [IMM/2013/2190](#)).

Laura Comi a exercé son droit à être entendue sur les deux points par la commission des affaires juridiques lors de sa réunion du 5 novembre 2013.

Sachant que Mme Comi a participé à l'émission télévisée en qualité de députée européen et s'est exprimée à cette occasion sur des sujets d'intérêt général (marchés publics et criminalité organisée) en lien direct avec l'exercice de ses fonctions de députée au Parlement européen, la commission des affaires juridiques recommande que **le Parlement européen défende l'immunité et les privilèges de Lara COMI**, comme elle l'a fait lors de la précédente demande de défense de l'immunité en janvier 2014.